

Fluide affleurant XCEL THERM® LT

FICHE SIGNALÉTIQUE

Radco Industries, Incorporated
PO Box 305 39W930 Midan Drive
LaFox Illinois 60147

Numéro de téléphone d'urgence : (630) 232-7966
Date de mise en vigueur : 26/1/2007

Section I IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : Fluide affleurant XCEL THERM LT

Section II COMPOSITION

| | N° CAS |
|---------------------------|------------------------------|
| Huile minérale naphénique | (CAS 64742-53-6: 60 à 80 %). |
| hydrocraquée | (CAS 64742-52-5: 20 à 40 %). |

Section III IDENTIFICATION DES RISQUES

Vue d'ensemble : Attention! L'inhalation de brouillard ou de vapeurs d'huile à des températures élevées peut causer une irritation des voies respiratoires. Nocif s'il est aspiré dans les poumons.

Risques possibles pour la santé :

| | |
|-------------------------|---|
| Contact avec les yeux : | Aucun risque pour la santé identifié. |
| Contact avec la peau : | Aucun probable pour les expositions courtes. Le contact prolongé peut causer de l'irritation. |
| Inhalation : | L'inhalation de brouillard ou de vapeurs d'huile à des températures élevées peut causer une irritation des voies respiratoires. |
| Ingestion : | On ne s'attend pas à des effets nocifs importants sur la santé si la quantité ingérée est minime (moins d'une gorgée). En cas d'ingestion d'une grande quantité, faire vomir et obtenir des soins médicaux. |

| | | | |
|-----------|-------------|----------------------|------------------|
| Code HMIS | (Santé : 1) | (Inflammabilité :1) | (Réactivité : 0) |
| Code NFPA | (Santé : 1) | (Inflammabilité : 1) | (Réactivité : 0) |

Section IV MESURES DE PREMIERS SOINS

Yeux : Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.
Peau : Laver immédiatement la peau exposée avec du savon et de l'eau.

Section IV MESURES DE PREMIERS SOINS (SUITE)

Inhalation : Si des effets nocifs se produisent, emmenez la victime dans un lieu non contaminé.
Ingestion : En cas d'absorption, boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Section V MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : 177 °C (350 °F) (Appareil Pensky-Martens en vase clos)

Seuil maximal d'inflammabilité : Non déterminé

Seuil minimal d'inflammabilité : 193°C (380°F) (COC)

Température d'auto-inflammation : 338°C(640°F)

Classification d'inflammabilité : Non inflammable

Méthode d'extinction : Agents approuvés pour les risques de Classe B (p. ex., extincteur à poudre, anhydride carbonique, mousse, vapeur) ou de l'eau pulvérisée.

Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion : Non identifiés

Équipement de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter une tenue d'intervention complète, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive.

Section VI MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Confiner le déversement en l'endiguant, en creusant un fossé autour ou en l'absorbant avec des matériaux inertes. Empêcher son déversement dans des égouts et des voies d'eau.

Section VII MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Ne pas respirer les vapeurs. Éviter l'ingestion.

Entreposage : Entreposer à des températures entre 10 °C et 50 °C.

Section VIII CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Yeux : Il est conseillé de porter des lunettes de sécurité, des lunettes à coques contre les projections chimiques ou un écran facial pour éviter le contact.

Peau : Porter des vêtements et des gants imperméables aux produits chimiques ou à l'huile.

Inhalation : Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Si le produit est chauffé et que la ventilation est inadéquate, utiliser un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH qui protégera contre les vapeurs organiques.

Contrôles techniques : Il est recommandé d'avoir une sortie de ventilation à l'endroit où les contenants en vrac sont ouverts, lors de la manipulation de matériaux chauffés.

Directives d'exposition :

| <u>Composant</u> | <u>N° CAS</u> |
|--|---|
| Huile minérale naphénique hydrocraquée | (CAS 64742-53-6: 60 à 80 %) (CAS 64742-52-5: 20 à 40 %). |

Section IX PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Apparence et odeur : | Liquide huileux jaune pâle |
| pH : | Non déterminé |
| Tension de vapeur (mm de Hg) : | < 1 mm de Hg à 20 °C |
| Densité de la vapeur : | Non déterminée |
| Point d'ébullition : | Non déterminé |
| Point de fusion : | Non déterminé |
| Solubilité dans l'eau : | Négligeable, < 0,1 % |
| Densité relative : | 0,892 à 15,6 °C |
| Viscosité : | 3.7 cSt à 100 °C (212 °F) |
| Point d'écoulement : | - 23 °C (maximum) |

Section X STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Sources de chaleur qui provoquent une décomposition thermique.

Matières à éviter : Éviter le contact avec des agents d'oxydation forts.

Produits de décomposition dangereux : Au cas où la combustion serait incomplète, il y a possibilité d'émission de monoxyde ou de dioxyde de carbone et autres produits dangereux.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

Section XI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ AIGUË :

| | |
|-------------------------------------|---|
| Irritation des yeux : | Aucun test n'a été fait. Voir les autres données sur la toxicité. |
| Irritation de la peau : | Aucun test n'a été fait. Voir les autres données sur la toxicité. |
| Dose létale 50 % (DL 50) dermique : | Aucun test n'a été fait. Voir les autres données sur la toxicité. |
| DL 50 orale : | Aucun test n'a été fait. Voir les autres données sur la toxicité. |
| DL 50 par inhalation : | Aucun test n'a été fait. Voir les autres données sur la toxicité. |
| Autres données sur la toxicité : | D'autres données sur la toxicité sont disponibles sur demande. |

La présence d'aucun composant cancérigène réglementé par le *U.S. National Toxicology Program*, le *U.S. Occupational Safety And Health Act* et le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) n'a été décelée dans ce produit à des niveaux supérieurs à 0,1 %.

Section XII INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Il n'y a aucune donnée écologique sur le produit.

Section XIII ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Vérifier les règlements fédéraux, provinciaux et locaux qui pourraient s'appliquer concernant l'élimination appropriée.

RCRA : Les résidus de ce produit, lorsqu'ils sont mis aux rebuts, ne sont pas spécifiquement répertoriés comme matières dangereuses dans les règlements fédéraux américains; cependant, ils peuvent être considérés comme dangereux s'ils répondent à certains critères des définitions de la *U.S. EPA (40 CFR, Sous-section C)* en matière de toxicité, corrosion, inflammabilité ou réaction. Ce produit pourrait également constituer un résidu dangereux s'il est mélangé avec des résidus dangereux répertoriés, ou s'il entre en contact avec eux. S'il s'agit d'un résidu dangereux, les règlements 262-266, 268, 270 et 279 du *40 CFR* pourraient s'appliquer.

Section XIV INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Nom d'expédition du ministère des Transports des É.-U. : Non réglementé

Transport maritime international (OMI/IMDG) : Non réglementé

Association du Transport Aérien International (IATA) : Non réglementé

Nom d'expédition par chemin de fer/route (ADR/RID) dans la Communauté européenne : Non réglementé

Règlements canadiens sur le Transport des marchandises dangereuses : Non réglementé

Section XV INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

CERCLA – Sections 102a/103 Substances hasardeuses (40 CFR Partie 302.4) : La déclaration de ce produit n'est pas obligatoire aux termes du règlement 40 CFR Partie 302.4.

SARA Titre III Section 302 Substances extrêmement dangereuses (40 CFR Partie 355) : Ce produit n'est pas réglementé en vertu de la Section 302 du SARA et 40 CFR Partie 355.

SARA Titre III Sections 311/312 Classification des produits dangereux (40 CFR Partie 370) : Les catégories de danger pour ce produit sont : Aigu = non; Chronique = non; Incendie = non; Pression = non; Réactivité = non.

SARA Titre III Section 313 (40 CFR Partie 372) : Ce produit n'est pas réglementé en vertu de la Section 313 du SARA et du 40 CFR Partie 372.

Inventaire américain (TSCA) : Répertoire.

OSHA – Normes de communication des dangers : Non dangereux aux termes du 28 CFR 1910.1200(d).

Classification de produit réglementé SIMDUT : Ce produit n'est pas réglementé par le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail du Canada.

Répertoire européen (EINECS/ELINCS). Conforme.

Répertoire japonais (MITI) : Répertoire.

Répertoire australien (AICS) : Répertoire.

Répertoire coréen (ECL) : Répertoire

Répertoire canadien (Liste intérieure) : Toutes les composantes de ce produit sont répertoriées sur la *Liste intérieure*.

Répertoire des Philippines (PICCS) : Non déterminé.

Section XVI AUTRES INFORMATIONS

À notre connaissance, ce produit ne contient aucune substance appauvrissant la couche d'ozone, et n'est fabriqué avec aucune de ces substances.

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Loi californienne *Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act* de 1986 (Proposition 65), comme causant le cancer ou présentant une toxicité pour la reproduction.

La présente fiche signalétique et les renseignements qu'elle comporte sont donnés de bonne foi et considérés comme étant exacts. Nous avons révisé toute l'information contenue dans cette fiche signalétique en fonction des renseignements reçus de sources extérieures à notre société. Nous pensons que cette information est fiable, mais ne pouvons garantir qu'elle soit complète ni exacte. Les précautions en matière de santé et de sécurité conseillées dans cette fiche signalétique peuvent ne pas être adéquates pour certaines personnes et dans certaines situations. L'utilisateur a l'obligation d'évaluer et d'utiliser ce produit en veillant à ne pas prendre de risque et en se conformant à toutes les lois et règlements applicables. Aucun énoncé apparaissant sur cette fiche signalétique ne doit être considéré comme une permission ou une recommandation d'utiliser quelque produit que ce soit, et de quelque manière que ce soit, qui enfreindrait des brevets existants. Aucune garantie n'est donnée, expresse ou implicite.

®Marque déposée de Radco Industries, Inc.